

27.04.2010 - 09:30 Uhr

Nouvelle perte en 2009 - Déficit important attendu en 2010

Bern (ots) -

SRG SSR idée suisse a bouclé l'exercice 2009 sur une nouvelle perte. Chiffré à CHF 46,7 millions, le déficit 2009 est inférieur à celui de 2008 (CHF 79,1 millions). En raison des grandes manifestations sportives (JO d'hiver et Coupe du Monde de football), il faut s'attendre à un nouveau déficit important pour l'exercice en cours (env. CHF 75 millions). Sur quatre ans, de 2007 à 2010, la somme des déficits devrait atteindre CHF 220 millions, avec des effets négatifs sur les capitaux propres et l'endettement. La décision du Conseil fédéral relative au rapport « Besoins financiers 2011-2014 » sera déterminante pour le redressement des finances de SRG SSR.

La conjoncture, restée mauvaise en 2009, a entraîné le recul des recettes commerciales de CHF 16,5 millions à CHF 344,6 millions (-4,6%). Les autres recettes ont elles aussi diminué, de CHF 24,2 millions à CHF 66,5 millions (-26,7%). Ce manque à gagner de CHF 40,7 millions au total n'a pu être compensé que partiellement par le produit de la redevance, qui s'inscrit à CHF 1'153,3 millions, en hausse de 24,4 millions (+2,2%).

Les postes à plein temps ont été plafonnés en 2009 au niveau du budget 2008. Cette consigne du Conseil d'administration a été respectée et les charges de personnel sont restées pratiquement stables durant l'exercice sous revue (CHF 681,2 millions, en hausse de CHF 3,6 millions, ou +0,5%). Le rapport de gestion 2009 fait apparaître à la rubrique « Effectif postes » un accroissement de 110 postes à plein temps par rapport à 2008. Essentiellement comptable et sans effet sur les coûts, cette hausse s'explique par trois facteurs : intégration des postes de stagiaires aux effectifs (40 postes à plein temps), rapatriement dans les unités d'entreprise de plusieurs prestations de production externalisées (40 postes à plein temps) et transfert des emplois du télétexte de la filiale Swiss TXT aux unités d'entreprise (achevé en milieu d'année, 30 postes à plein temps).

La situation financière tendue a entraîné des sorties de fonds accrues (Free Cash Loss) de CHF 110,3 millions (contre CHF 52,6 en 2008). Les capitaux étrangers sont passés de CHF 260,3 millions à CHF 335,8 millions, les capitaux propres sont descendus de CHF 609,8 millions à CHF 563,1 millions. Abstraction faite des réserves pour institutions de prévoyance, le degré d'autofinancement est descendu de 44,3% à 41,4% de la somme du bilan ; il se situe dans le bas de la fourchette de 40-50% fixée par le Conseil d'administration (CA).

Depuis 2000, SRG SSR n'a plus généré de recettes additionnelles par une augmentation de la redevance. L'adaptation 2007 (2,5%) a servi à financer le splitting de la redevance en faveur des radios/TV privées, et la hausse 2003 (4,1%) n'a fait que compenser en partie une mesure de politique sociale, à savoir l'exonération du paiement de la redevance accordée aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI. Par trois trains de mesures (2005, 2007 et 2008) destinés à générer durablement plus de CHF 100 millions d'économies, SRG SSR est parvenue à compenser partiellement la baisse réelle des recettes. Compte tenu du déficit de CHF 79 millions enregistré en 2008, il a été décidé de plafonner les effectifs 2009 au niveau du budget 2008. En juin 2009, le Conseil d'administration a adopté un plan de redressement et arrêté un programme d'économies pour 2010 et au-delà, qui prévoit entre autres un blocage des

salaires en 2010, un gel des investissements et des ventes d'immeubles.

Entre 2011 et 2014, il manquera à SRG SSR CHF 54 millions en moyenne par an pour réaliser son mandat de prestations. Sans les mesures d'économie, il lui manque-r-ait plus du double. Telle est la conclusion du rapport « Besoins financiers 2011-2014 » que SRG SSR a remis le 27 novembre 2009 à l'Office fédéral de la communication (OFCOM), à l'attention du Conseil fédéral. Par le truchement de ce rapport, SRG SSR rend compte à intervalles réguliers des dépenses nécessaires à l'exécution et au financement de son mandat de prestations, conformément à la procédure prescrite. La manière dont SRG SSR pourra retrouver l'équilibre financier va dépendre des décisions du Conseil fédéral.

Le Conseil fédéral, qui est le mandant de SRG SSR, peut prendre des mesures légales pour accroître les recettes (redevance, libéralisation publicité/sponsoring, subventions) et pour diminuer les dépenses (suppression d'offres définies dans la concession). Le Comité de direction a évalué d'éventuelles coupes dans les programmes sur la base de critères éditoriaux. Le CA ne pourra cependant faire les choix qui s'imposent qu'une fois qu'il aura connaissance des décisions du Conseil fédéral sur le rapport « Besoins financiers 2011-2014 ». Dès lors qu'il s'agit de supprimer des programmes, les décisions de l'Assemblée des délégués doivent être soumises à l'approbation du Conseil fédéral.

Le Rapport de gestion 2009 de SRG SSR idée suisse (rapport annuel et comptes) sera soumis à l'Assemblée des délégués du 18 mai 2010 pour approbation. Il sera disponible à partir du 20 mai 2010 en ligne à l'adresse www.srgssrideesuisse et à partir de la mi-juin en version imprimée.

Communication d'entreprise SRG SSR idée suisse

Les principaux chiffres du compte de résultat 2009, maison mère

en millions CHF

Clôture 2009 Clôture 2008

Redevances de réception	1153.3	1'128.9
Recettes commerciales	344.6	361.1
Autres recettes	66.5	90.7
Diminution de recettes	-1.1	0.0
Produits d'exploitation	1'563.1	1'580.7
Charges de personnel	681.2	693.9
Charges programme et production	557.2	666.5
Autres charges d'exploitation	289.0	217.5
Amortissements et corrections de valeur	80.7	75.0
Charges d'exploitation	1608.1	1'652.9
Résultat d'exploitation	-45.0	-72.2
Résultat financier	-1.7	-6.9
Résultat d'entreprise	-46.7	-79.1

Contact:

Daniel Steiner, porte-parole, 079 827 00 66

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100014224/100602271> abgerufen werden.